



Santé publique

67 000 résidents en Ehpad ont moins de 75 ans 86 ans et 10 mois, c'est une moyenne d'âge...

Dans les représentations de bon nombre de Français, les résidents en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) sont très vieux et de plus en plus vieux. C'est vrai : comme on peut le lire dans *Études et Résultats* n° 1302 de mai 2024 ⁽¹⁾, l'âge moyen des résidents en Ehpad augmente régulièrement et s'établit, en 2019, à 86 ans et 10 mois. Cependant, 11 % des résidents ont moins de 75 ans, soit 67 000, et 2 % ont même moins de 65 ans, soit 14 000.

Les 67 000 résidents en Ehpad âgés de moins de 75 ans ont pour caractéristique d'être des femmes ou des hommes, quasiment à parts égales, alors qu'après 75 ans, les hommes ne représentent que 23 % des résidents. En outre, ces moins de 75 ans en Ehpad sont moins concernés par les troubles liés au vieillissement et plus souvent par des handicaps anciens.

Ainsi, 30,1 % ont obtenu une reconnaissance administrative de leur handicap avant 60 ans ; de plus, 18,3 % sont sous curatelle (4,6 % pour les 75 ans ou plus) et 48,9 % sous tutelle (17,1 % pour les 75 ans ou plus). Les résidents de moins de 75 ans sont moins souvent en Gir 1 (10,7 %) ou en Gir 2 (33,7 %) que les résidents âgés de 75 ans ou plus (respectivement 16,7 % et 37,7 %).

Avant leur entrée en Ehpad, seuls 37,0 % des moins de 75 ans étaient à leur domicile ou dans celui d'un proche (52,0 % pour les 75 ans ou plus). Les plus jeunes résidents étaient plus souvent auparavant dans un établissement ou service psychiatrique (11,0 %) ou dans un établissement pour adultes handicapés (8,0 %). L'étude montre que les Ehpad spécialisés dans l'accueil des jeunes résidents restent rares.

En Mayenne, la résidence Saint-Georges-de-Lisle, à Saint-Fraimbault-de-Prières, gérée par l'Association Monsieur Vincent, est probablement recensée parmi cette catégorie : elle offre un foyer de vie pour 42 résidents de 20 à 59 ans et un Ehpad pour 46 résidents de 60 ans ou plus ⁽²⁾.



Vie associative en Mayenne...

Ligue de l'enseignement

L'association s'est installée dans de nouveaux locaux qui sont situés au 26 boulevard Murat, à Laval.

France Alzheimer Mayenne

Le nouveau bureau de l'association : Paul Choynet, président ; Laurence Lemaitre et Véronique Blanchard, vice-présidentes ; Marie-Paule Tarlevé, secrétaire ; Maryannick Compoin, adjointe ; Monique Chevallier Martin, trésorière ; Michelle Belaud, adjointe. Un parcours d'accompagnement pour les proches aidants : les lundis 23 et 30 septembre, 14 et 28 octobre, 4 novembre, de 14 h à 17 h, à Mayenne, en partenariat avec la plateforme de répit du Nord-Mayenne, France Alzheimer Mayenne propose un parcours d'accompagnement pour les aidants à domicile ou en Ehpad, gratuit, pour tous ceux qui accompagnent un parent ou un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Pour tous renseignements : tél. 02 43 69 06 88 ; mél. francealzheimer53@gmail.com

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Louise Guillé, Claude Guioillier,
Nathalie Houdayer.

(1) – Layla Ricroch (Drees), « Ehpad : un résident sur dix a moins de 75 ans » (7 pages).

(2) – <https://monsieurvincent.org/residences/residence-saint-georges-de-lisle/>

Le mardi 2 octobre, à Laval

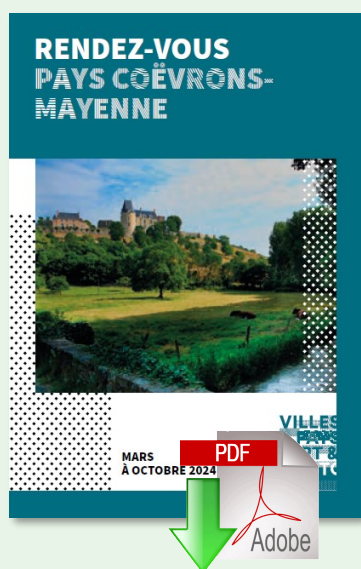
La prévention des chutes

Le mardi 2 octobre, à 14 h, à l'Espace Mayenne, 2 rue Joséphine-Baker, à Laval, le Conseil départemental organise un Rendez-vous de l'Autonomie sur la thématique : « Prévention des chutes », avec la participation de Chrystelle Césari, cheffe de projet « Coordination nationale du Plan antichute des personnes âgées », au ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités. Gratuit.



Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne :
visites-découvertes et activités...

Atmosphères 53 : cinéma en plein-air...



La pensée hebdomadaire

« La bonne politique serait de recréer du sens et du collectif. Encore faudrait-il disposer du personnel politique, du projet et de la pédagogie pour : 1. Proposer une direction et une cohérence à l'action publique afin d'inscrire l'individuel et l'immédiat dans le collectif et le long terme ; 2. Diagnostiquer ensemble les dangers (sociaux, militaires, environnementaux, sanitaires...) afin de s'accorder sur les meilleures réponses à y apporter ; 3. Redonner de l'esprit de responsabilité à travers l'utilité sociale et environnementale du travail, valoriser le bénévolat, réinventer la démocratie locale et le vivre-ensemble. La politique des solutions réalistes et partagées reste le meilleur contrefeu aux mensonges et qui nous mènent dans le mur. Le meilleur moyen d'éviter la panne de sens. »

Michel Urvoy, journaliste, « Du danger de tomber en panne de sens » (réflexion), *Ouest-France* du 18 avril 2024.